

SOCIAL
INNOVATION
TO TACKLE FUEL POVERTY

Appel à projets européen

Social innovation to tackle fuel poverty

Retour d'expériences

Table des matières

Introduction.....	3
La précarité énergétique en Europe.....	3
Au moins 13% des ménages européens.....	3
Pas de définition commune entre Etats membres.....	3
L'absence de définition accentue les difficultés de ciblage	4
Une population concernée croissante	4
Se donner les moyens de mettre l'innovation sociale au service de la précarité énergétique.	4
Le déroulement de la démarche et de l'appel à projets	5
Partie 1 : Panorama des initiatives sur les 6 pays européens	7
L'importance des acteurs relais.....	7
L'interpénétration avec les dynamiques publiques	7
Des différences entre pays, 6 champs d'actions communs identifiés	8
Mise en perspective des besoins des 6 pays sur ces 6 catégories	10
Partie 2 : Les apports de l'appel à projet.....	13
Bilan de la mobilisation et des contributions des pays : l'impact de la maturité des pays sur la nature des candidatures présentées et retenues	13
Les synergies sur le terrain : de nouvelles perspectives de maillage du territoire et des acteurs....	16
Des solutions concrètes pour améliorer l'identification et le ciblage se pérennisent par la mise en ligne de logiciels dédiés.....	17
L'émergence de la notion de communauté se concrétise par des projets	17
L'appel à projets offre un territoire d'expérimentation grandeur nature à des modèles de financement innovants.....	18
L'accélération du déploiement des solutions technologiques innovantes avec l'entrepreneuriat social est un potentiel en gestation	19
Conclusion	21
Un appel à projets qui répond aux attentes des relais locaux et ouvrent des perspectives durables pour les foyers en situation de précarité énergétique.....	21
Les dynamiques à suivre en terme de pratiques transposables	21
L'impact de l'engagement de la Fondation Schneider Electric aux côtés d'Ashoka : une approche novatrice et dynamisante.....	21

Introduction

La précarité énergétique en Europe

Au moins 13% des ménages européens

Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques¹, la méthode quantitative de la Commission Européenne en 2010 a permis d'estimer à 65 millions le nombre d'individus en situation de précarité énergétique, soit **13% des ménages dans l'Union Européenne**. Ces ménages dépensent une part considérable de leur revenu en énergie, de l'ordre du double de la moyenne du pays dans lequel ils résident.

Ces chiffres divergent en fonction des études, dans la mesure où **les Etats membres ne partagent pas une définition commune de la précarité énergétique**.

Pas de définition commune entre Etats membres

On identifie trois typologies de critères de caractérisation de la précarité énergétique dans l'Union Européenne :

- i) **Economique** : la part des revenus des ménages consacrée à l'énergie, comprenant le chauffage et les appareils électroménagers du logement, et dans certains cas, pour les zones rurales, les dépenses liées aux déplacements ;
- ii) **De confort de vie** : le sentiment d'exposition au froid et les conséquences de la précarité énergétique, notamment ses effets sur la santé ;
- iii) **Administratif** : l'éligibilité à des aides ou dispositifs de soutien selon des critères socioprofessionnelles.

A titre d'exemple, le Royaume-Uni dispose de la définition la plus précise à ce jour : elle intègre l'efficacité énergétique du logement, les coûts de l'énergie et les revenus du ménage.

En France, la loi Grenelle a donné une définition : une personne en situation de pauvreté énergétique « éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

En Italie, il n'existe pas vraiment encore de définition précise. En Belgique, les éléments de caractérisation sont signalétiques (la perception d'une aide ou un niveau de handicap) ils n'intègrent pas la notion de revenus au global ou d'effort énergétique selon la loi. La Fondation Roi Baudouin qui publie un baromètre de la précarité énergétique complète cette définition avec une mesure de trois niveaux de précarité énergétique : mesurée, cachée, ressentie.

¹ POUR UNE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE EUROPÉENNE, LE CAS DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
Revue de l'OFCE / Débats et politiques – 120 (2011)

L'absence de définition accentue les difficultés de ciblage

Les différents pays tentent de segmenter plus précisément les populations en situation de précarité énergétique selon des catégories socio-professionnelles et/ou des types d'habitat, pour les cibler de manière plus efficiente. Si au niveau statistique des situations et tendances sont identifiées, les actions concrètes vis-à-vis des personnes concernées sont plus difficiles à mettre en œuvre et font face à deux difficultés : l'identification précise des personnes touchées et la stigmatisation que cette catégorisation peut engendrer.

Une population concernée croissante

Malgré la baisse et/ou la stabilisation des prix sur le marché de gros, les coûts de l'énergie continuent à augmenter dans le résidentiel, ce qui renforce le phénomène de la précarité énergétique. En effet, la facture énergétique du particulier intègre, en plus du coût d'achat de l'énergie, les coûts de transport et de distribution, le soutien au développement des énergies renouvelables, la solidarité sociale et les taxes. Ces derniers ont augmenté masquant ainsi la baisse des prix de gros. Face à cette augmentation, les Etats ont développé deux types de réponse :

- le déploiement de mesure de réduction des volumes consommés, en choisissant d'investir dans des solutions d'efficacité énergétiques actives et passives ;
- les aides économiques, qui incluent des moyens de paiements des factures innovants comme les tarifs sociaux, les chèques énergies...

Ces dernières initiatives trouvent cependant déjà leurs limites : elles ne traitent le sujet que d'un point de vue curatif, et n'accompagnent pas la résolution du problème au long cours.

Se donner les moyens de mettre l'innovation sociale au service de la précarité énergétique.

Compte tenu de l'ampleur de ce phénomène, **Schneider Electric, via sa Fondation, et Ashoka, ont décidé de lancer une vaste démarche d'appel à projets visant à susciter les vocations et à repérer des projets innovants permettant de traiter du sujet de la précarité énergétique.** En ciblant les entrepreneurs sociaux et en privilégiant les projets à fort impact, il s'agit d'apporter des solutions concrètes pour endiguer la précarité énergétique.

Schneider Electric est le spécialiste mondial de la gestion de l'énergie et des automatismes. Sa Fondation, **la Fondation Schneider Electric**, créée en 1998, sous l'égide de la Fondation de France, s'organise autour d'un objectif : réduire la fracture énergétique partout dans le monde. Que ce soit dans les économies nouvelles ou matures, Schneider Electric et sa Fondation identifient et mettent en place un écosystème adapté au contexte, qui allie business et philanthropie, avec des partenaires associatifs, publics et privés.

> Dans les pays émergents et depuis 2009, via un programme d'accès à l'énergie

> Dans les pays matures et principalement en Europe, un programme de lutte contre la précarité énergétique est lancé en 2014.

Cet appel à projets européen vient compléter cette initiative pour répondre de manière opérationnelle et différente aux enjeux de la fracture énergétique au sein des pays européens.

Ashoka, fort du plus grand réseau mondial d'entrepreneurs sociaux avec 3 000 membres, développe des initiatives et des partenariats pour développer le secteur de l'entrepreneuriat social. Ces actions ont pour objectif de nourrir l'économie citoyenne et solidaire et faire des ponts entre plusieurs secteurs économiques pour accompagner des changements structurels sur différents sujets de société. Un membre ou "Fellow" joue un rôle au-delà de l'initiative ou du secteur qu'il porte, puisqu'il est le relais d'un éco-système qui souhaite accompagner les changements structurels de la société. Ces « Fellows » sont des sentinelles de nouveaux modèles économiques, voient l'émergence de modèles collaboratifs au cœur de changements profonds de l'économie et de la société.

Ensemble, la Fondation Schneider Electric et Ashoka vont concentrer leurs efforts pour identifier et soutenir des innovations sociales afin de lutter contre la précarité énergétique dans 6 pays européens (Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pologne et République Tchèque), sélectionnés pour la maturité des initiatives en place et l'impact du phénomène.

L'objectif principal de ce programme est de développer un écosystème local et européen pour contribuer à lutter contre la précarité énergétique, à travers trois étapes clés :

- > Identifier les besoins non adressés ou encore problématiques, et établir l'état des lieux de l'innovation, des tendances et des démarches de ruptures qui pourraient être mises en place (été 2015)

- > Lancer un appel à projets et sélectionner les solutions les plus innovantes et au plus fort potentiel de développement (septembre-décembre 2015)

- > Accompagner et soutenir ces initiatives innovantes dans leur changement d'échelle pour accroître leur impact (janvier-juin 2016)

Le déroulement de la démarche et de l'appel à projets

Une réunion de lancement de la démarche a eu lieu le 6 Juillet 2015. Elle a réuni 25 personnes de l'univers direct de l'entrepreneuriat social ou ayant un « vécu terrain » de la précarité énergétique sur les 6 pays du périmètre : Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pologne et République Tchèque.

Cette journée a été l'occasion d'établir un premier *mapping* des initiatives et de mener une réflexion sur les catégories de l'appel à projet. Ces réflexions se sont poursuivies pendant l'été avec la réalisation d'une quinzaine d'entretiens complémentaires sur les 6 géographies.

Cette écoute active à l'échelle européenne a permis d'identifier les relais et les catégories de l'appel à projet, qui s'est déroulé avec le planning suivant :

Appel à projets du 1er Septembre au 30 Octobre 2015
Processus de sélection : Novembre 2015

L'annonce officielle des lauréats a lieu lors de la COP21 le 4 décembre 2015.

Ces lauréats entrent ensuite dans une phase d'accélération de février à juin 2016 avec des sessions de *mentoring* actif mises en place par Ashoka dans les pays d'origine et en collectif. Ces sessions ont pour objectif de développer les projets, détourner ou renforcer un *business model* et accompagner une stratégie de déploiement à plus large échelle. La Fondation Schneider Electric via l'association

Schneider Electric Teachers met à disposition en fonction des besoins des projets les compétences de collaborateurs volontaires.



Un événement vient clôturer cette phase en juin 2016.

Partie I : Panorama des initiatives sur les 6 pays européens

Avant l'appel à projets, un **mapping des principales tendances en matière d'entrepreneuriat social dans le domaine de la précarité énergétique** a été conduit pour identifier les approches existantes, comparer les initiatives entre pays et comprendre les dynamiques et les attentes en matière de précarité énergétique.

Sur les 6 pays du périmètre (Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pologne et République Tchèque), 75 initiatives ont été remontées.

Ce *mapping* a permis de tirer 5 enseignements majeurs sur la thématique de la précarité énergétique.

L'importance des acteurs relais

Dans un premier temps, l'identification des initiatives par des approches documentaires classiques n'a pas été concluante. L'appui des relais du réseau Ashoka a donc été clé pour cerner les tendances et identifier les actions remarquables. Ces relais ont permis d'identifier de premiers contacts au sein de chaque pays et de bénéficier ensuite des réseaux de ces premiers contacts pour compléter le panorama.

Les acteurs relais, sont eux-mêmes des entrepreneurs sociaux ou des personnes impliquées dans des agences publiques ou des associations impliquées sur le sujet de la précarité énergétique, de la pauvreté ou de l'énergie. Ils sont en veille pour créer des synergies entre les différentes actions de terrain et favoriser le passage de relais entre la détection des foyers à cibler en amont et le portage d'actions auprès de ces foyers. Ils ont aussi un rôle très structurant pour fédérer le montage de projets collectifs, notamment en lien avec les appels à projets ou les financements européens.

Le *mapping* a ainsi confirmé l'importance de la notion de réseaux locaux et l'importance de leur maillage européen pour identifier les initiatives par pays et surtout leur donner une dimension européenne.

L'interpénétration avec les dynamiques publiques

Les dispositifs publics apparaissent comme un sous-jacent quasi indispensable au développement des initiatives entrepreneuriales.

Dans 3 pays - Belgique, France, Grande-Bretagne - l'existence des politiques publiques anciennes et avec des stratégies visibles adressant la question de la précarité énergétique ont clairement favorisé

la maturité des acteurs locaux et le développement de champs d'opportunités favorables à l'émergence d'entrepreneuriat social sur le sujet.

Ce sont les pays avec le plus d'initiatives recensées lors du *mapping*. Ce sont également des pays où les projets entrepreneuriaux en matière de sensibilisation et éducation sont les plus nombreux. Du point de vue des acteurs locaux, dès lors que la question de l'éducation est couverte par un certain nombre d'initiatives, ceci constitue un actif pour développer d'autres champs. Cette migration vers d'autres champs est pressentie dans les réponses de l'appel à projet. A titre d'exemple, la Belgique et la Grande-Bretagne commencent à travailler le sujet au-delà de la seule thématique énergétique pour identifier des synergies en lien avec des secteurs connexes impactés, comme celui de la santé, ouvrant ainsi le champ à de nouvelles opportunités de projets.

Pour les autres pays, la situation est différente.

L'Italie traite plus globalement la question de l'efficacité énergétique, sans spécifiquement cibler les foyers à bas revenus. Les foyers en situation de précarité énergétique font partie des foyers à adresser, au même titre que d'autres cibles. Aussi les initiatives en faveur de l'efficacité énergétique, en particulier les actions d'éducation, sont nombreuses mais moins ciblées sur une population spécifique. Les relais insistent ainsi sur la nécessité de sensibiliser les administrations publiques sur le sujet de la précarité.

En République Tchèque et en Pologne, la situation est encore différente, même si elle n'est pas tout à fait comparable entre les deux pays. Le débat de la précarité énergétique est dilué dans une problématique là aussi plus large, celle de **l'autonomie énergétique**. La dépendance aux énergies fossiles de ces deux pays et le renchérissement de l'accès à l'énergie, quelle que soit la population ciblée, incite à développer des initiatives, qui restent différentes en fonction des pays.

En Pologne, pour les personnes à faible revenu comme pour le reste de la population, la priorité portée par les initiatives locales est celle de la production décentralisée d'énergie renouvelable, qui prend souvent la forme d'approches communautaires d'auto-production.

En République Tchèque, les initiatives sont encore plus en amont, et centrées sur la sensibilisation.

Des différences entre pays, 6 champs d'actions communs identifiés

Les différences entre pays ont montré qu'elles tenaient à deux principaux facteurs explicatifs :

- **la maturité des autorités publiques** sur le sujet de la précarité énergétique (politiques existantes ciblées sur cette population ou non) ;
- **le contexte énergétique local** : autonomie énergétique, état des bâtiments...

Cependant malgré ces différences, 6 champs d'intervention relevant de l'entrepreneuriat social ont été identifiés de manière commune :

- 1) **SYNERGIES** : développer les SYNERGIES ou avec les systèmes de santé et d'assurance maladie, ou les SYNERGIES avec d'autres secteurs ou la filière
- 2) **NOUVEAUX MODELES DE FINANCEMENT** : apport de ressources et partenariats dans le cadre d'initiatives privées de construction / rénovation de bâtiments ou équipements à

haute efficacité énergétique (par exemple, crédit, location d'équipement, tiers financeur, garanties...)

- 3) **CIBLAGE** : collecte ou partage de DONNEES afin d'améliorer l'identification de populations en situation de précarité énergétique ainsi que de leurs besoins, ou SENSIBILISATION des autorités publiques

EFFICACITE ENERGETIQUE : adoption de SOLUTIONS plus efficaces (par exemple, les solutions de production décentralisée)

La sous-catégorie « Community Engagement » renvoie à un mode d'action collectif, notamment dans la production d'énergies renouvelables (Pologne) et en faveur de l'éducation (Angleterre). Elle a beaucoup été réclamée comme une catégorie en soi, pour d'autres elle risquait d'être transverse à tous les sujets. Elle a initialement été regroupée avec « Education » selon une suggestion du Royaume-Uni mais au regard des initiatives, elle sera adjointe aux solutions alternatives en matières d'efficacité énergétique.

- 4) **EDUCATION ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE** : catégorie regroupant les initiatives renforçant l'engagement collectif
- 5) **DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOI** : création de nouvelles compétences et emplois en lien avec l'efficacité énergétique ou les énergies renouvelables

Ces catégories ne sont pas forcément disjointes et des projets peuvent répondre à plusieurs catégories.

Les principales tendances évoquées précédemment ont été reportées dans un *mapping* en fonction de ces catégories pour chacun des pays.

	1	2	3	4	5	6	
	SYNERGIES	FINANCEMENT INNOVANT	CIBLAGE	EFFICACITE ENERGETIQUE (ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE)	EDUCATION	Développement des COMPETENCES ou de l'EMPLOI	
Pays matures	Belgique	+	++	-	+ (++)	+	-
	France	-	++	++	+ (-)	++	+
	Grande Bretagne	+	--	-	+ (+)	++	+
	Italie	--	+	++	+ (--)	+↗	--
	République Tchèque	--	--	--	+ (--)	+↗	--
	Pologne	-	-	-	+ (++)	-	--

ylios

Le tableau montre les tendances au plan des initiatives observées en Europe et par pays dans le domaine de la précarité énergétique, selon les interviewés et les recherches documentaires. Il montre l'intensité des tendances dans chaque pays : ++ (élevé), +↗ (intermédiaire en croissance) + (intermédiaire), - (faible) et -- (absence de tendance).

Mise en perspective des besoins des 6 pays sur ces 6 catégories

Comme indiqué, les 6 pays ont montré une maturité différente sur le sujet de la précarité énergétique, maturité principalement corrélée à la présence ou non d'une politique publique de ciblage et de soutien à la précarité énergétique et à son ancienneté. Par ailleurs, le contexte énergétique de certains pays européens a pu mettre au premier plan la question de l'autonomie énergétique, davantage que celle de la précarité de certaines populations cibles, même si ces populations représentent déjà plus d'une personne sur huit.

Ces différences de contexte et de maturité font émerger des besoins d'initiatives différentes en fonction des pays : d'une part les « besoins exprimés » (▲) par les relais au sein des pays, d'autre part les « besoins pressentis » (△) au regard de l'analyse des entretiens réalisés par Ylios. Pour cette deuxième catégorie, il s'agit de cerner les besoins du pays au regard d'une analyse de ses besoins, de sa maturité et des cheminements des autres pays.

	1	2	3	4	5	6
	SYNERGIES	FINANCEMENT INNOVANT	CIBLAGE	EFFICACITE ENERGETIQUE (ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE)	EDUCATION	Développement des COMPETENCES ou de l'EMPLOI
Pays matures	Belgique		▲			
	France	△	▲			
	Grande Bretagne	▲		▲	▲	
	Italie					▲
	République Tchèque		▲			△
	Pologne				▲	△

La Belgique et la France expriment des besoins de financements innovants : ils en font – à juste titre – la clé de voûte de la pérennisation de projets économiquement viables et de la solidité des initiatives en matière de précarité.

La France n'exprime pas ou peu de besoin en ce qui concerne les projets qui capitalisent sur les synergies entre acteurs. On aurait pu penser que les nombreux acteurs terrain en matière de précarité et les nombreux relais santé existants auraient développé leurs synergies et les auraient valorisés économiquement, comme la Grande-Bretagne notamment tente de le faire. Cette piste, qui

est faiblement apparue en France, est pourtant très recherchée en Grande-Bretagne alors même que cette dernière semblait avoir moins d'intervenants sur le terrain que la France.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, elle est très consciente du potentiel de synergies avec plusieurs secteurs connexes, en particulier la santé. Elle envisage notamment des initiatives qui permettraient de valoriser ces synergies au travers de meilleur ciblage des populations à bas revenus et au travers de la collecte d'information utiles pour les identifier et les accompagner. Sur un autre plan, la Grande-Bretagne est soucieuse de la rénovation de son parc de bâtiments et est à la recherche de solutions d'efficacité énergétique innovantes.

L'Italie définit comme priorités l'éducation et la montée en compétence/ le développement des compétences. Les relais identifient bien que l'enjeu pour la précarité énergétique est celui d'une meilleure sensibilisation au sujet, de manière à le différencier de la problématique plus large de l'efficacité énergétique.

En ce qui concerne la Pologne, les relais insistent sur les besoins en matière de modèles communautaires, qui sont à cheval entre des modèles spécifiques de mise en commun de ressources (proche d'*innovative funding*) et du développement de production décentralisée. Ces initiatives viseraient de manière opportuniste la précarité énergétique dans le cadre de l'appel à projet, mais traitent de manière plus large de la production décentralisée sur une géographie. En complément, au vu de la faible sensibilisation au sujet de la précarité énergétique, il paraît important de développer les initiatives de sensibilisation/ information.

Sur ce dernier point, l'enjeu est le même pour la République Tchèque. Les relais sont peu conscients des enjeux à être sensibilisés/ informés sur la précarité énergétique alors même que les initiatives de sensibilisation paraissent être un besoin sous-jacent. Les relais expriment, eux, des besoins en matière de financements innovants.

En synthèse et de manière transverse :

- **les initiatives de la sensibilisation** : leur déploiement est très avancé sur les pays plutôt mûrs (France, Grande-Bretagne, Belgique). Il reste des besoins pour les autres pays, exprimés consciemment (Italie) ou sous-jacente (République Tchèque et Pologne).
- **les besoins en initiatives originales de financement** : ils sont très fortement exprimés quelle que soit la maturité du pays : France, Belgique et République Tchèque. La Grande-Bretagne exprime moins ce besoin : les aides publiques restreinte a, en effet, obligé les entrepreneurs à être intrinsèquement orientés vers la solidité et la viabilité de leur modèle économique, au-delà des aides publiques.
- **les initiatives fondées sur les synergies avec des secteurs connexes** : elles sont très attendues en Grande-Bretagne et induites par le panorama tel que caractérisé en France.
- **les initiatives d'efficacité énergétique** ne sont pas attendues en tant que telles. Elles sont attendues dans le cadre d'approches financières innovantes et dans le cadre des actions de sensibilisation. Seule la Grande-Bretagne met l'accent sur ce type de besoins, les justifiant par la nature de son parc de bâtiments qui nécessite des innovations en la matière.

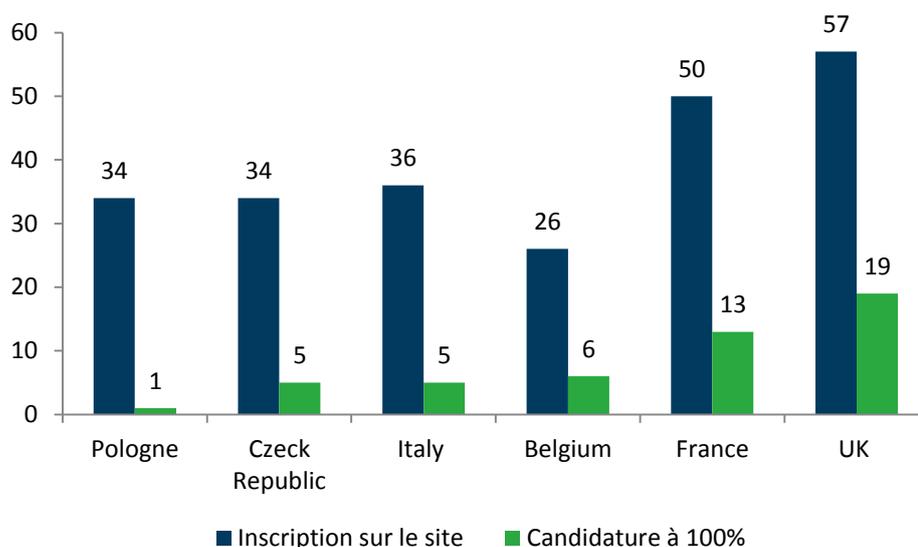
Nous allons maintenant comparer le panorama ainsi que les besoins avec les résultats de l'appel à projets.

Partie 2 : Les apports de l'appel à projet

Bilan de la mobilisation et des contributions des pays : l'impact de la maturité des pays sur la nature des candidatures présentées et retenues

Sur une période de deux mois, 237 candidatures ont été amorcées sur la plate-forme, et 49 candidatures ont été complétées à 100%.

Ces deux chiffres montrent la bonne mobilisation pour le sujet, même s'il existe des différences entre pays.



La Grande-Bretagne et la France ont présenté en deux mois respectivement 19 et 13 candidatures complètes et de qualité (toutes dans le scope précis de l'appel à projets).

La Belgique présente moins de candidatures (6) mais celles-ci sont très complètes et originales. La relative plus faible mobilisation s'expliquerait, selon les relais, par le fait qu'Ashoka ait déjà organisé un appel à projets sur le sujet il y a moins de 18 mois.

Pour les autres pays, cela reflète leur faible maturité sur le sujet de la précarité énergétique qui est plutôt reléguée au second plan derrière les problématiques de qualité de logement/efficacité énergétique (Italie) et d'autonomie énergétique (République Tchèque et Pologne).

Pour expliquer le différentiel entre le nombre de candidatures amorcées et celui des candidatures complétées à 100%, les relais en charge de l'appel d'offre avancent les facteurs suivants : une période très chargée, l'absence d'incitation financière (l'appel à projets est centré sur le *mentoring* et n'apporte pas de support financier direct) ainsi que des critères restrictifs peu compris au départ par les candidats (solidité du *business model* en autonomie). Compte-tenu de tous ces facteurs, ils soulignent surtout la réelle motivation des candidats.

Le paragraphe précédent montre déjà l'impact de la maturité des pays sur le nombre de candidatures. La maturité a aussi un impact sur la nature des projets présentés.

Répartition des 49 candidatures complètes mises en perspective dans le mapping des besoins

« besoins exprimés » (▲) par les relais au sein des pays, « besoins pressentis » (△) – Analyse Ylios

	1	2	3	4	5	6	
	SYNERGIES	FINANCEMENT INNOVANT	CIBLAGE	EFFICACITE ENERGETIQUE (ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE)	EDUCATION	Développement des COMPETENCES ou de l'EMPLOI	AUTRES
Belgique	1	▲ 3		1			1
France	△	▲ 3	1		2	5	2
Grande Bretagne	▲ 3	1	▲ 1	▲ 9	4	1	
Italie	1			1	▲	▲ 2	1
République Tchèque		▲		5	△		
Pologne	1			▲	△		

ylios

Les attentes exprimées par les relais en amont de l'appel à projets, sont :

- **plutôt en phase** avec la nature des dossiers de candidatures reçus (typologies de réponses cochées par le porteur du projet) pour **la Grande-Bretagne, la Belgique et la France**.
 Pour la France, en complément des candidatures de la catégorie attendue (financement innovant), la catégorie emplois/ compétences recueillent de nombreuses candidatures inattendues (mais qui ne se sont pas avérées suffisamment robustes pour être retenues)
- **en phase avec une partie des besoins en Italie** : 2/5^{ème} des candidatures sur une des catégories attendues (« emplois/compétences »), mais pas de candidatures sur la catégorie « education », attendue également.
- **en décalage avec la vision des besoins et du marché pour la Pologne et la République Tchèque** : les relais expriment des besoins que visiblement le marché n'est pas encore mûr pour porter spécifiquement sur le sujet de la précarité. L'analyse détaillée de ces dossiers montrent surtout que les dossiers sont « hors périmètre » car ils ne ciblent pas exactement la précarité énergétique mais l'accès à des énergies alternatives pour l'ensemble de la population.

Nous allons maintenant analyser les candidatures retenues : sur ces candidatures, un éventuel reclassement des catégories a été effectué au regard de l'analyse du contenu du dossier.

Répartition des 14 lauréats retenus (après reclassement des catégories) mis en perspective avec le *mapping* des besoins

« besoins exprimés » (▲) par les relais au sein des pays, « besoins pressentis » (△) – Analyse Ylios

	1	2	3	4	5	6
	SYNERGIES	FINANCEMENT INNOVANT	CIBLAGE	EFFICACITE ENERGETIQUE (ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE)	EDUCATION	Développement des COMPETENCES ou de l'EMPLOI
Pays matures	Belgique 		▲ 2			
	France 	△ 2	▲ 1	1	1	
	Grande Bretagne 	▲ 1		▲ 1	▲ 2	
	Italie 				1	▲
	République Tchèque 		▲			△ 1
	Pologne 				▲	△ 1

ylios

En **République Tchèque** et en **Pologne**, une seule candidature a finalement été retenue dans chacun des pays par le jury final (sur respectivement 5 et 2 candidatures présélectionnées par le jury local). Les 2 lauréats ont des profils de projet comparables: il s'agit d'**initiatives de lobbying pour mettre en visibilité le sujet de la précarité énergétique**.

En Pologne, il s'agit d'assurer la structuration d'une action de sensibilisation/ lobby auprès des professionnels de la construction pour accompagner la prise en compte du sujet de la précarité énergétique dans les bâtiments.

Dans le cas tchèque retenu, l'initiative proposée est portée par une fédération d'organisations professionnelles du bâtiment et de la construction. Elle souhaite préparer et influencer les échéances réglementaires pour favoriser la rénovation des logements sociaux en y intégrant des impératifs d'efficacité énergétique.

En **Italie**, deux projets lauréats du jury local (sur 5 candidatures), et finalement 1 projet retenu par le jury européen. Il est à noter que les candidatures non retenues étaient plutôt « hors-sujet » par rapport au thème strict de la précarité énergétique : la faible maturité de la thématique dans le pays, constatée dans le panorama initial, s'est traduite par le faible nombre de projets ciblant le sujet

de la précarité. Le projet retenu consiste à **favoriser l'économie circulaire dans une boucle de production énergétique locale** impliquant des travailleurs en situation de précarité énergétique. Ce projet non plus ne ciblait pas initialement spécifiquement les foyers en situation de précarité énergétique en tant qu'usagers de l'énergie produite. Le jury a décidé de retenir l'initiative en demandant à l'entrepreneur de cibler un pilote sur la population précitée.

Pour la **Belgique**, 2 des 5 initiatives pré-sélectionnées par le jury local ont été retenues par le jury européen. Elles concernaient toutes deux des initiatives portant sur des **financements innovants** : dans un cas, il s'agit d'avancer le montant des économies d'énergie pour garantir un emprunt finançant des solutions d'efficacité énergétique sur le bâti ; dans l'autre cas, il s'agit d'assurer le financement d'équipements électriques basse consommation, toujours avec la logique d'avance remboursable sur la base des économies induites permettant d'obtenir et garantir le financement.

En France et en Grande-Bretagne, les initiatives sont plus diverses et en phase avec les besoins exprimés.

En **France**, 5 initiatives ont été retenues ; qui répondant aux besoins exprimés dans le panorama initial : **des approches innovantes de financement et deux approches originales de synergies** entre les différents acteurs, allant du ciblage à l'accompagnement des foyers en situation de précarité énergétique. On note également un projet orienté sur la collecte d'information et le ciblage des foyers ainsi qu'une approche communautaire avec les Compagnons Bâtitseurs.

En **Grande-Bretagne**, les besoins exprimés de « *data gathering* », « synergies » et « *energy efficiency* » disposent au moins d'un lauréat chacun. En complément, deux initiatives d'efficacité énergétique, et qui proposent des modèles communautaires, ont été retenus.

En Belgique, France et Grande-Bretagne, les projets sont bien en ligne avec les besoins identifiés et viennent les enrichir d'approches nouvelles, pas forcément attendues par les relais.

En Pologne et en République Tchèque, les besoins couverts par les lauréats se positionnent encore plus en amont que ceux exprimés, avec des actions de lobbying visant à mettre en visibilité le sujet de la précarité énergétique.

Les synergies sur le terrain : de nouvelles perspectives de maillage du territoire et des acteurs

Les relais des pays plus mûrs sur le sujet de la précarité énergétique (notamment Grande-Bretagne et France) souhaitent en priorité développer des synergies pour rendre les moyens sur le terrain plus efficaces.

Pour la Grande-Bretagne, la synergie devait se faire en priorité avec des secteurs connexes, comme celui de la Santé qui prend peu à peu conscience de l'impact induit par la précarité énergétique.

C'est exactement l'enjeu du lauréat SHINE : il s'agit d'un réseau pour la détection des personnes en situation de précarité énergétique, en capacité d'alerter aussi bien sur les enjeux de santé (la Grande-Bretagne est très sensible aux morts hivernales induites par le froid), que sur les sociaux ou énergétiques et en mesure de mettre en relation les précaires avec les personnes appropriées de chacun des services d'assistance concernés.

Cette initiative permettra de matérialiser en grandeur nature les synergies possibles entre les deux secteurs et permettra de générer un retour d'expérience concret sur la précarité énergétique avec le prisme Santé.

Pour la France, le besoin de synergies a été identifié au regard de la diversité du paysage des acteurs et de leur nombre. Deux initiatives ont été retenues parmi les lauréats pour accroître les synergies entre acteurs sur l'ensemble des maillons de la chaîne allant du ciblage à l'accompagnement des foyers. Les initiatives Ecohabitat et Camel proposent d'instituer le rôle de point de contact unique pour porter un projet de rénovation. Le premier, qui s'appuie sur le réseau Caritas, intègre très en amont la détection des foyers aux revenus modestes et avance ensuite dans la chaîne de valeur jusqu'à proposer le *sourcing* de bio-matériaux. Le second est davantage en interpénétration avec le secteur privé. Les deux initiatives pourront d'ailleurs se compléter dans un *mentoring* qui permettrait de viser à les décloisonner encore davantage.

Ces initiatives qui visent à décloisonner le thème de la précarité énergétique sont très attendues : elles permettront de construire un modèle économique à partir des coûts évités.

Des solutions concrètes pour améliorer l'identification et le ciblage se pérennisent par la mise en ligne de logiciels dédiés

Les initiatives précédentes intègrent le ciblage comme un des maillons de la chaîne de valeur, à l'aide d'une présence terrain (exemple du réseau Caritas pour la détection). En complément, deux initiatives proposent, aux côtés de la présence terrain, le développement d'un logiciel pour mieux estimer les besoins.

En France, l'initiative SLIME, appuyée par le réseau CLER, vise à la détection des foyers dans les lieux et réseaux du quotidien, et déploie un logiciel d'estimation des consommations, susceptible de pérenniser les actions de ciblage de la précarité énergétique.

En Grande-Bretagne, l'initiative SHS (*Sustainable Homes Survey*) développe une méthodologie et un outil d'identification et de qualification des foyers en situation de précarité énergétique. Cet outil logiciel sera bientôt accessible en ligne.

Les lauréats proposent donc également des outils informatiques pour mieux identifier les ménages.

L'émergence de la notion de communauté se concrétise par des projets

5 des 14 lauréats retenus proposent une approche originale de la notion de communauté dans leur projet :

- Plymouth Community, Grande-Bretagne : modèle coopératif de mise en commun des achats et des usages,

- Energy Local, Grande-Bretagne : mutualisation d'une production énergétique décentralisée et mutualisation des consommations pour organiser l'effacement à l'échelle du collectif mis en place, et ainsi générer des revenus,
- Citta Verde, Italie : économie circulaire avec une boucle courte de production d'énergie décentralisée
- SLIME, France : relais de sensibilisation sur la précarité énergétique dans des réseaux sociaux du quotidien, et au travail, dans des activités régulières de loisirs...
- SOLIBAT, France : plate-forme collaborative de dons d'objets et de dons en nature (expertise réhabilitation,...) pour favoriser la rénovation des logements.

Ces approches originales d'économie « collective » fédérées autour des problématiques énergétiques sont intéressantes pour explorer des modèles participatifs, avec un enjeu clé autour de la fiabilisation de leur *business model* : les coûts évités, le « mieux acheter » et le « acheter ensemble » arrivent-ils à stabiliser les business modèles autonomes dans le temps ?

Le fait de disposer de 5 initiatives réparties dans 3 pays différents permet d'étudier la robustesse des modèles dans des contextes de soutien public différents. En particulier, le contexte anglais avec l'évolution de ses tarifs de rachat imposera de trouver rapidement une nouvelle équation économique plus indépendante de l'argent public.

L'exemple italien va, lui, permettre d'approfondir les modèles de boucle courte de production énergétique locale.

L'enjeu est de fiabiliser ces initiatives dans le temps et d'étudier dans quelle mesure et à quelles conditions elles sont déclinables sur d'autres géographies.

L'appel à projets offre un territoire d'expérimentation grandeur nature à des modèles de financement innovants

Plusieurs modèles innovants de financement ont été observés dans les initiatives lauréates, certains sont sous-jacents aux approches, notamment pour les approches communautaires, d'autres forment une innovation en soi.

Modèles coopératifs

Les approches communautaires précédemment citées mettent à profit des modèles d'économies coopératives : approche collective des achats, mise en commun de ressources, valorisation des savoir-faire, notamment pour la rénovation... il s'agit de modèles coopératifs mis en place au sein de foyers souffrant de précarité énergétique et visant à réduire la facture énergétique en euros.

Valorisation des coûts évités

Plusieurs modèles de coûts évités sont utilisés dans les initiatives lauréates. On distingue les modèles valorisant les coûts évités grâce à une ingénierie technique de ceux les valorisant par une ingénierie financière :

- Modèle de valorisation des coûts évités **par de l'ingénierie technique** : il s'agit principalement des techniques d'effacement mise en place notamment dans le projet Energy Local en Grande-Bretagne.
- Modèle de valorisation des coûts évités **par de l'ingénierie financière** : il s'agit de technique de garantie d'emprunt / système d'avances remboursables valorisant les dépenses évitées liées à des rénovations ou à l'achat de matériels plus performants. Les deux initiatives belges étudient ce type de mécanisme.

Financement participatif

Des prises de participations des particuliers dans des investissements en énergies renouvelables ou des investissements en rénovation, ne sont pas très répandues parmi les lauréats dès lors que la population cible est à faibles revenus. Cependant ce mode de financement est envisagé comme une des solutions possibles en Grande-Bretagne.

« Micro-don »

Le principe du micro-don est un principe de solidarité selon lequel un foyer donne une petite somme via sa facture énergétique pour constituer en agrégat un fond destiné à la précarité énergétique. Cette initiative est menée sur la base des adhérents Enercoop (1^{ère} coopérative à produire et vendre sa propre énergie verte) en France par le lauréat « Energie solidaire ». C'est un modèle dont il sera intéressant de suivre la viabilité et la répliquabilité sur d'autres constituteurs que ceux de la coopérative.

L'accélération du déploiement des solutions technologiques innovantes avec l'entrepreneuriat social est un potentiel en gestation

4 initiatives des 14 sont de l'ordre du changement de comportement ou de la mise en réseau sans outil technologique particulier (lobby, mise en réseau, changement de comportement).

2 initiatives de ciblage intègrent la mise au point d'un logiciel pour l'évaluation des besoins du foyer et de son niveau de précarité.

4 autres initiatives adressent le marché de la rénovation du bâtiment classique, sans atout ou pré-requis technologique particulier.

2 initiatives sont plutôt ciblées sur la production décentralisées d'énergie renouvelable, avec des technologies classiques.

Les aspects technologiques sont directement mis en avant dans deux principales initiatives : une des deux initiatives belges (Samenlevingsopbouw) adresse le marché de l'équipement électrique sous la forme d'un modèle innovant d'avances remboursables sur la base des économies induites par des matériels plus performants. Une initiative anglaise valorise, aux côtés de la production d'énergie renouvelable, l'effacement des consommations (Energy Local) avec des techniques pour l'organiser et le comptabiliser.

Même si les lauréats n'intègrent pas encore tous des technologies dans leurs initiatives, ils forment le terreau pour déployer davantage de solutions technologiques à terme. En proposant la stabilisation de modèles économiques et de modes d'actions, ils préparent le terreau à l'adoption demain de technologies encore plus innovantes.

Conclusion

Un appel à projets qui répond aux attentes des relais locaux et ouvrent des perspectives durables pour les foyers en situation de précarité énergétique

L'analyse du panorama des besoins avant / après l'appel à projet montre que les initiatives lauréates répondent aux besoins spécifiques des pays et satisfont les relais locaux.

Les initiatives lauréates offrent des perspectives de modèles pérennes pour combattre durablement la précarité énergétique : actions de rénovation, changement de mode d'accès à l'énergie ou changement d'équipement... les solutions qui se veulent autonomes financièrement à terme, dépassent une approche curative de la question et proposent des modèles qui conduisent les foyers à changer durablement leur équation énergétique.

Les dynamiques à suivre en terme de pratiques transposables

L'appel à projet débouche sur un *mentoring* individualisé de 6 mois pour chacun des 14 entrepreneurs lauréats pour renforcer leur *business model* et s'interroger sur le déploiement à plus grande échelle de l'initiative retenue. Cette approche va permettre de suivre des innovations sociales appliquées spécifiquement au contexte de la précarité énergétique dans les domaines suivants :

- le maillage de la chaîne de valeur, du ciblage au montage de projets, ainsi que les premières synergies avec le secteur de la santé
- les outils et réseaux pour améliorer le ciblage
- les modèles communautaires de lutte contre la précarité énergétique
- les modèles de financement innovants
- les couples développement d'une technologie/ entrepreneuriat social.

L'impact de l'engagement de la Fondation Schneider Electric aux côtés d'Ashoka : une approche novatrice et dynamisante

L'engagement de la Fondation Schneider Electric et d'Ashoka a ainsi permis de donner un sens plein et entier à l'entrepreneuriat social sur le sujet de la Précarité énergétique :

- meilleure connaissance de la maturité effective des pays dans le domaine des actions de lutte contre la précarité énergétique et *mapping* des initiatives en place
- identification d'entrepreneurs motivés
- Pool d'initiatives diverses, à la fois adaptée à la maturité du pays et ayant un potentiel de capitalisation et de partage pour les autres pays.

L'étape suivante de « *Mentoring* » actif pendant 6 mois va permettre de stabiliser les modèles et favoriser l'échange d'expériences entre porteurs de projets et entre pays.

En synthèse, ce travail en plusieurs étapes a permis :

- dans un premier temps, d'établir le panorama des innovations existantes en matière de précarité énergétique, d'identifier les besoins et les tendances à l'échelle de 6 pays européens (Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pologne et République Tchèque).

- dans un 2^{ème} temps, lors d'un appel à projet européen sur ces 6 pays, d'identifier le niveau de mobilisation et de maturité effectif des entrepreneurs sociaux sur le sujet et de sélectionner 14 projets offrant de nouveaux modèles innovants de lutte contre la précarité énergétique.

Les 14 lauréats, par leur diversité d'initiatives, leur maillage terrain et leur motivation, sont des sentinelles du changement en faveur de la lutte contre la précarité énergétique. Ils entrent à partir du 4 décembre 2015 dans un cycle de *mentoring* actif pour fiabiliser leur modèle et étendre leur échelle d'intervention.

Dès aujourd'hui, ce travail a permis d'identifier des actions incarnant le changement de paradigme dans la lutte contre la précarité énergétique sur les champs du financement, de l'organisation en communauté, de la mise en réseau d'acteurs ... Ces actions offrent des exemples concrets qui permettent de sortir du curatif et proposer des solutions permettant de modifier durablement l'équation énergétique de foyers concernés par la précarité énergétique.

Les lauréats retenus ont prouvé qu'une nouvelle équation énergétique était possible à une échelle locale ou nationale.

La suite doit permettre de les accompagner à plus grande échelle et dans un contexte de plus forte indépendance financière vis-à-vis aux aides publiques.